

# MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

## ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2010

### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.4 Changement date de la séance ordinaire de novembre 2010
- 1.5 Abroger résolution # 2010-07-270 et lettre d'entente # 5
- 1.6 Ouverture d'un poste cadre contremaître des Travaux publics
- 1.7 Ouverture d'un poste temporaire Adjointe administrative

### 2. Trésorerie

*Aucun point*

### 3. Sécurité publique

*Aucun point*

### 4. Transport, hygiène du milieu et environnement

- 4.1 Entériner ententes voie de contournement
- 4.2 Demande de soumission contrat déneigement des cours municipales
- 4.3 Adjudication de contrat équipements de déneigement et benne basculante du F-550

### 5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

*Aucun point*

### 6. Loisirs et culture

- 6.1 Salle municipale

### 7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
  - 7.1.1 Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables
- 7.2 Varia
  - 7.2.1 Motion de remerciement - Propriétaires voie de contournement
  - 7.2.2 Motion de remerciement – M. François Fugère et M. Danny Morin
- 7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.4 Levée de l'assemblée

-----  
Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heures 30 minutes, le 21<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille dix (21 septembre 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire  
Marius St-Amant, conseiller  
Daniel Roy, conseiller  
Lise Méthot, conseillère

Ghislain Trépanier, conseiller  
Réjean Gauthier, conseiller  
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

## **1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été donnés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2010-09-297**

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 21 septembre 2010 tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

### **1.3 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)**

Début : 19h35

Fin : 19h40

### **1.4 Changement date de la séance ordinaire de novembre 2010**

**CONSDIÉRANT** les conflits d'horaire pour la séance ordinaire de novembre 2010 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la loi permet de modifier le calendrier des séances adopté par la résolution 2009-12-404 ;

**2010-09-298**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant et résolu de modifier la date de la séance ordinaire de novembre pour qu'elle est lieue le 8 novembre 2010 à 19h30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Abroger résolution # 2010-07-270 et lettre d'entente # 5**

**CONSIDÉRANT** qu'aucune candidature n'a été reçue pour le poste d'inspecteur chef/d'équipe voirie-matières résiduelles ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des besoins en ressources humaines effectuée par le conseil municipal ;

**2010-09-299**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'abroger la résolution # 2010-07-270 ainsi que la lettre d'entente # 5.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.6 Ouverture d'un poste cadre contremaître des Travaux publics**

**CONSIDÉRANT** le développement de la municipalité de Lac-aux-Sables ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est primordial d'effectuer une planification à long terme ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des besoins en ressources humaines effectuée par le conseil municipal ;

**2010-09-300**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu de procéder à l'ouverture d'un poste-cadre de contremaître selon la description de poste préparée par la directrice-générale et secrétaire-trésorière. L'offre d'emploi sera publiée sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux et dans le Courrier de Portneuf.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **1.7 Ouverture d'un poste temporaire d'adjointe administrative**

**CONSIDÉRANT** le développement de la municipalité de Lac-aux-Sables ;

**CONSIDÉRANT** qu'au cours de l'automne il y aura le dépôt du rôle d'évaluation triennal ainsi que les envois postaux pour la renumérotation des numéros civiques de plusieurs secteurs ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a plusieurs projets d'infrastructures ou de projets subventionnés à réaliser au cours des prochains mois ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des besoins en ressources humaines effectuée par le conseil municipal selon le suivi de la planification des dossiers ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est primordial de pouvoir offrir des services de qualité et complets aux citoyens et saisonniers de la municipalité ;

**2010-09-301**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy et résolu de procéder à l'ouverture d'un poste temporaire d'adjointe administrative selon la description de poste préparée par la directrice-générale et secrétaire-trésorière. L'offre d'emploi sera publiée sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux et dans le Courrier de Portneuf.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **2. TRÉSORERIE**

*Aucun point*

## **3. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Aucun point*

## 4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

### 4.1 Entériner ententes voie de contournement

2010-09-302

Il est proposé par Daniel Roy appuyé par Marius St-Amant et résolu que le conseil entérine les sept ententes signées par la directrice-générale et le maire lors de la réalisation de la voie de contournement temporaire de la rue Saint-Alphonse dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites d'aqueduc (programme PRÉCO).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### 4.2 Demande de soumission - Contrat déneigement des cours municipales

2010-09-303

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Daniel Roy, et résolu de publier un avis d'appel d'offre pour le déneigement des cours des immeubles municipaux pour les années 2010-2011 et 2011-2012. Les soumissions seront reçues jusqu'à 14h00 le 12 octobre 2010 dans des enveloppes scellées au bureau de la directrice-générale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### 4.3 Adjudication de contrat équipements de déneigement et benne basculante du F-550

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 15 septembre 2010 à 15 h soit ;

Nom	Montant avant taxes
Garage Desfonds inc	n'a pas soumissionnée
Équipements R. Poulin	54 000 \$
Tenco	n'a pas soumissionnée

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité de soumission faite ;

2010-09-304

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil octroie le contrat de fournitures d'équipements de déneigement et benne basculante à Équipements R. Poulin au montant de 54 000 \$ avant les taxes applicables.

Réjean Gauthier s'enregistre contre la présente résolution

ADOPTÉE à la majorité des conseillers

## 5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

*Aucun point*

## 6. LOISIRS ET CULTURE

### 6.1 Salle municipale : réservation Journées de la culture

CONSIDÉRANT le «Plan de diversification et de développement de Lac-aux-Sables» dont les actions prioritaires sont entre autres :

- Augmenter la visibilité et l'attraction de Lac-aux-Sables ;
- Développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour les résidents ;
- Attirer des clientèles touristiques.

**CONSIDÉRANT** que l'organisation d'une activité nécessite des investissements en temps et en argent ;

**CONSIDÉRANT** l'information inscrite sur les invitations ou transmises aux journaux quant à la localisation de l'activité ;

**CONSIDÉRANT** les conséquences d'une annulation ou déplacement de l'activité dans un délai très court ;

**CONSIDÉRANT** la résolution # 1999-07-189 ;

**2010-09-305**

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Aline Ménard appuyé par Lise Méthot et résolu que la salle municipale de Lac-aux-Sables soit réservée exclusivement pour les Journées de la Culture pour la fin de semaine du 24, 25 et 26 septembre 2010.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## **7. AUTRES SUJETS**

### **7.1 Demande d'aide financière**

#### **7.1.1 Fabrique St-Rémi de Lac-aux-Sables**

**2010-09-306**

Il est proposé par Daniel Roy appuyé par Aline Ménard et résolu de déboursier la somme de 300.00 \$ pour la participation de la municipalité à la campagne de financement «Tu rêves de réno...garde ton église au chaud».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.2 Varia**

#### **7.2.1 Motion de remerciement - Propriétaires voie de contournement**

**2010-09-307**

Le conseil municipal tient à remercier les propriétaires qui ont accepté que la voie de contournement des travaux de la rue Saint-Alphonse puisse passer sur leurs propriétés. Merci à mesdames Blanche Morin et Lyette Genest, messieurs Jean-Marc Laframboise, François Fugère, Stéphane Beaupré et les propriétaires de Électromécanika Inc. et du Dépanneur J.Y. Beaupré Inc.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

#### **7.2.2 Motion de remerciement – M. François Fugère et M. Danny Morin**

**2010-09-308**

Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement messieurs François Fugère et Danny Morin pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de la voie de contournement de la rue St-Alphonse.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

### **7.3 Période de questions – Parole à l’assemblée**

Début : 19h47

Fin : 19h56

### **7.4 Levée de l’assemblée**

**2010-09-309**

Les sujets à l’ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier résolu que la séance soit levée à 19h57.

---

M. Yvan Hamelin  
Maire

---

Valérie Cloutier Adm.A.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière